# Chroniques d'Ogden

70, chemin Ogden, Ogden (Québec) J0B 3E3 • Tél. : (819) 876-7117 • Téléc. : (819) 876-2121
Courriel : info@munogden.ca • Internet : www.munogden.ca

**Mai / Juin 2025**


## RAPPORT DU MAIRE 2024



**Voirie**

Le chemin Cedarville a été complètement refait sur toute sa longueur non-asphaltée (6,7 km). Cette opération majeure a été complétée à l'intérieur du budget tout en respectant l'échéancier. Nous sommes très satisfaits de la qualité de l'ouvrage. Nous continuons à investir dans notre réseau routier en suivant notre plan quinquennal débuté en 2021.

**Réserve Dunn (Blueberry Point)**

Un comité de citoyens a été dûment constitué et se chargera de la mise en valeur de cette superbe propriété tout en protégeant la nature et la quiétude de l'endroit. Le ministère de l'Environnement assurera la patrouille aux mêmes conditions que l'an passé.

**Tourbière Marlington**

Grâce à un généreux don de feu Mme Janet Cowan, un nouvel accès pérenne via le chemin Marlington sera finalisé en 2025.

**Activités sociales**

De très nombreuses activités ont marqué l'année 2024, tels des présentations et des cours de toutes sortes. Notre comité de culture et loisirs a été très actif et continuera son bon travail en 2025. Plus nous organisons d'activités, plus vous en demandez.

**Vision stratégique**

Notre population a participé pleinement à la consultation populaire lors de l'élaboration de notre vision Ogden 2030. Les détails sont disponibles sur notre site web. Cette vision guidera le conseil dans ses orientations futures. À ce titre, nous sommes à finaliser un plan directeur pour la propriété entourant l'hôtel de ville et le quai public en prévision de réaménager le stationnement et la station de lavage des embarcations.

**Administration**

Le taux de taxation à Ogden demeure le deuxième plus bas des 16 municipalités de la MRC Memphrémagog et ce malgré l'ajout du règlement d'emprunt pour la réfection du chemin Cedarville.

Droits de mutation :

En 2024 : 35
En 2023 : 21
En 2022 : 36
En 2021 : 55
En 2020 : 31

Les droits de mutation ont dépassé les attentes pour 2024 combiné avec des dépenses réelles moins que prévues, résultant ainsi à un surplus de 235,750$ pour l'année 2024.

David Lépine, Maire

**Rémunération des élus en 2024 – Règlement Municipal No.2022.20**

| | |
|---|---|
| Rémunération du maire | 20,000.00$ |
| Allocation de dépense du maire | 10,000.00$ |
| Rémunération des conseillers | 6,666.68$ |
| Allocation de dépense des conseillers | 3,333.36$ |
| Rémunération du maire reçu de la MRC | 6,632.33$ |
| Allocation de dépense du maire de la MRC | 3,316.28$ |
| Rémunération du rep. mun. Régie Incendie | 400.00$ |
| Allocation de dépense du rep. mun. Régie Incendie | 200.00$ |

# À LA MAIRIE

## MAIRE
**David Lépine**

## CONSEILLERS
**Michael Sudlow**
Conseiller nº 1

**Michel Lesage**
Conseiller nº 2

**Gilbert Boileau**
Conseiller nº 3

**William Scott**
Conseiller nº 4

**Claudette Dupras**
Conseillère nº 5

**Eric Fafard**
Conseiller nº 6

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE
**Vickie Comeau**
Directrice générale et greffière-trésorière

**Danielle Gilbert**
Inspectrice en bâtiment et environnement

**Vincent Langlois**
Inspecteur en voirie

**Dominic Langlois**
Employé de voirie

**Line Latour**
Agente de développement / Chargée de projets

**Chantal Simard**
Commis comptable

## BUREAU MUNICIPAL
70, chemin Ogden
Ogden, Québec J0B 3E3

Téléphone : (819) 876-7117

Courriel : info@munogden.ca

Site internet : www.munogden.ca

## HEURES D'OUVERTURE
Le bureau municipal est ouvert sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00.

La réception est ouverte les mercredis et vendredis.

**CONCEPTION ET IMPRESSION DU BULLETIN**
Les Publications Municipales
1 877 553-1955



# FINANCES 2024

**État des activités de fonctionnement (non consolidé)[1]**
**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

| | Budget 2024 | 2024 |
|---|---|---|
| **REVENUS** | | |
| Taxes municipales | $ 1 353 995 | $ 1 357 177 |
| Compensation tenant lieu taxes | $ 887 | $ 887 |
| Subventions et transferts | $ 615 368 | $ 429 564 |
| Services rendus | $ 30 875 | $ 34 985 |
| Imposition de droits | $ 108 000 | $ 234 194 |
| Amendes et pénalités | $ 100 | $ 1 800 |
| Intérêts | $ 14 200 | $ 32 520 |
| Autres revenus | $ 10 820 | $ 19 431 |
| | **$ 2 134 245** | **$ 2 110 558** |
| **CHARGES** | | |
| Administration générale | $ 507 096 | $ 496 044 |
| Sécurité publique | $ 379 545 | $ 415 315 |
| Voirie et transport | $ 776 304 | $ 706 994 |
| Hygiène du milieu | $ 124 793 | $ 129 199 |
| Aménagement, développement | $ 80 183 | $ 61 685 |
| Loisirs et culture | $ 91 856 | $ 90 822 |
| Frais de financement | $ – | $ 344 |
| Amortissement | $ 297 000 | $ 297 610 |
| | **$ 2 256 777** | **$ 2 198 013** |
| **Excédent (déficit) de l'exercice avant affectations** | **–$ 122 532** | **–$ 87 455** |
| **AFFECTATIONS** | | |
| Amortissement | $ 297 000 | $ 297 610 |
| Produit de cession | $ – | $ – |
| Gain (perte) sur cession | $ – | $ – |
| Remboursement de la dette à long terme | $ – | $ – |
| Activités d'investissement | –$ 200 000 | $ – |
| Excédent de fonct. non affecté | $ – | $ – |
| Excédent de fonct. affecté | $ 75 261 | $ 75 261 |
| Réserves financières et fonds réservés | –$ 49 729 | –$ 49 666 |
| | **$ 122 532** | **$ 323 205** |
| **Surplus (déficit) de l'exercice** | **$ –** | **$ 235,750** |

**État des activités d'investissement (non consolidé)[1]**
**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

| | Budget 2024 | 2024 |
|---|---|---|
| **FINANCEMENT** | | |
| Taxe foncière générale | $ – | $ – |
| Transferts et subventions | $ – | $ 1 495 238 |
| Imposition de droits | $ – | $ – |
| Surplus non affecté | $ – | $ – |
| Réserves fin. et fonds réservés | $ – | $ – |
| | **$ –** | **$ 1 495 238** |
| **DÉPENSES** | | |
| Administration générale | $ – | $ – |
| Aménagement, urbanisme | $ – | $ – |
| Voirie et transport | $ – | $ 1 993 644 |
| Loisirs et culture | $ – | $ – |
| | **$ –** | **$ 1 993 644** |
| | **$ –** | **–$ 498 406** |

# FINANCES 2024

## État de la situation financière (non consolidé)[1] au 31 décembre 2024

| | | 2024 |
|---|---|---|
| **ACTIFS FINANCIERS** | | |
| Trésorerie | $ | – |
| Débiteurs | $ | 633 989 |
| | **$** | **633 989** |
| **PASSIFS** | | |
| Découvert bancaire | $ | 125 545 |
| Emprunts temporaires | $ | – |
| Créditeurs et charges à payer | $ | 212 202 |
| Revenus reportés | $ | 89 181 |
| Dette à long terme | $ | – |
| | **$** | **426 928** |
| **ACTIFS FINANCIERS NETS** | **$** | **207 061** |
| **ACTIFS NON FINANCIERS** | | |
| Immobilisations | $ | 4 524 162 |
| Stocks de fournitures | $ | 2 531 |
| Autres actifs non financiers | $ | – |
| | **$** | **4 526 693** |
| **SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ** | | |
| Surplus (déficit) non affecté | $ | 304 514 |
| Surplus affecté | $ | 234 104 |
| Réserves finan., fonds réservés | $ | 169 380 |
| Finan. Investissements en cours | –$ | 498 406 |
| Investissement net dans les éléments à long terme | $ | 4 524 162 |
| | **$** | **4 733 754** |

## Notes complémentaires aux états financiers

1. Les états financiers excluent les résultats de l'organisme du périmètre comptable, la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook, auquel la Municipalité participe dans une proportion de 0,86%.

2. Vérificateurs: Raymond Chabot Grant Thornton

## Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000$ (taxes incluses) conclus du 1er janv. 2024 au 31 déc. 2024

| | | |
|---|---|---|
| **Cain Lamarre SENCRL:** Services professionnels | $ | 32 666 |
| **Régie Incendie Memphré. Est:** Sécurité incendie | $ | 133 320 |
| **Ville Stanstead:** Collecte matières résiduelles | $ | 52 511 |
| **Entreprise P.S. Roy:** Déneigement | $ | 251,671 |
| **Espace Stratégies:** Planification stratégique | $ | 25 662 |
| **Excav. Gagnon & Frères inc.:** Projet Cedarville | $ | 1 928 948 |
| **Min. de la Sécurité publique:** Police | $ | 230 862 |
| **Somavrac C.C.:** Abat-poussière | $ | 86 434 |
| **MRC de Memphrémagog:** Quote-part, arbustes, évaluation, patrouille nautique, Régie de récupération de l'Estrie, cotisations FQM & FCM | $ | 97 350 |
| **Services EXP inc.:** Honoraires professionnels | $ | 25 515 |
| **SolmaTech:** Contrôle qualitatif & surveil. env. | $ | 27 048 |

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MA PROPRIÉTÉ C'EST MON AFFAIRE!

Chaque année la Municipalité doit intervenir auprès de propriétaires concernant l'entretien des propriétés et l'accumulation d'objets, débris ou véhicules hors d'usage sur les terrains.

N'attendez pas que la municipalité intervienne en émettant des avis d'infractions et des amendes.

Il est constaté un nombre grandissant de débris sur des propriétés, qu'il s'agisse de carcasses de véhicules, de véhicules hors d'état de fonctionner, de remorques, de biens endommagés, d'abris d'auto déchirés ou endommagés. Ces débris s'appellent « nuisance» et peuvent représenter une infraction pour chaque jour où elle est constatée.

Les objets hors d'usage accumulés à ciel ouvert constituent aussi une nuisance et sont passibles d'infractions et amendes (ferrailles, pneus, vieux meubles, mobilier endommagé, piscine, abri ou autre structure affaissée, etc). La municipalité rend disponible des journées de collecte de gros rebuts au bureau municipal en juin et septembre. Vous pouvez y déposer certains rebuts. Certains récupérateurs spécialisés peuvent aussi être utilisés pour se départir de ces débris devenus des encombrants. Vous pouvez également consulter le bottin des services de récupération https://abcdesbacs.com/bottin/

N'attendez pas de recevoir des avis d'infraction et des pénalités pour agir. Attendre l'intervention municipale ne fera qu'augmenter les coûts et les désagréments. Ma propriété je m'en occupe!

## INONDATIONS ET EAU POTABLE

Les inondations telles que celles vécues au Québec au cours des dernières années causent non seulement d'importants dommages matériels, mais peuvent aussi présenter des risques pour la santé publique, en particulier dans les régions où les résidences sont approvisionnées en eau potable via des puits privés.

De plus, le gouvernement recommande que tous les citoyens fassent tester leur eau de puits fréquemment… soit deux tests bactériologiques par année et un test physicochimique pour la vie du puits.

## UN GRAND MERCI



À un résident d'Ogden qui a ramassé 6 sacs de déchets sur le chemin Davis et une partie du chemin Lapierre! Un rappel important à tous : nos chemins et nos fossés ne sont pas des poubelles... gardons-les propres afin que tous les citoyens d'Ogden puissent être fiers de notre belle municipalité !

**Vous voulez communiquer avec les membres de votre conseil municipal? Vous pouvez les rejoindre aux adresses courriels suivants :**

| | |
|---|---|
| Maire David Lepine : | maire@munogden.ca |
| Conseiller Michael Sudlow : | mjsudlow@gmail.com |
| Conseiller Michel Lesage : | mlesage@munogden.ca |
| Conseiller Gilbert Boileau : | gboileau@munogden.ca |
| Conseiller William Scott : | wscott@munogden.ca |
| Conseillère Claudette Dupras : | cdupras@munogden.ca |
| Conseiller Eric Fafard : | efafard@munogden.ca |

## INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT ACTIVITÉS OGDEN ÉTÉ 2025

**Inscription obligatoire pour toutes les activités.**
**Pour s'inscrire : cdupras@munogden.ca**

### YOGA D'ÉTÉ

**Paule-André Bouvier – Instructeur**

Le yoga propose une pratique joignant séquences de mouvements avec le souffle et méditation. Voilà une belle façon d'énergiser et d'équilibrer tout en douceur le début d'une journée d'été.

**Cours de Yoga - 10 mardis consécutifs, du 8 juillet au 9 septembre - 60 minutes/cours de 8h30 à 9h30 dehors en plein air à l'hôtel de ville d'Ogden au 70 chemin Ogden.**



### TAI CHI D'ÉTÉ

**Studio Mouvance – Nabhan**

Cette forme très ancienne de style yang met l'accent sur l'utilisation du mental et du cœur pour mouvoir le chi (énergie vitale). Le chi améliore la circulation sanguine, vitalise la structure osseuse et revitalise l'organisme entier.

**Cours de Tai Chi - 10 sessions les jeudis du 3 juillet au 4 septembre de 9h00 à 10h15 dehors en plein air à l'hôtel de ville d'Ogden au 70 chemin Ogden.**



### PILATES D'ÉTÉ

**Studio Mouvance - Marie Florance (niveau initiation)**

Reconnue à travers le monde, la méthode Pilates renforce et affine la musculature tout en relâchant les tensions corporelles. De plus elle améliore la posture et augmente la souplesse.

**Cours de Pilates – 10 sessions les jeudis du 3 juillet au 4 septembre de 10h30 à 11h30 dehors en plein air à l'hôtel de ville d'Ogden au 70 chemin Ogden.**



### COURS D'EXERCICES DE RENFORCEMENT ET ÉTIREMENTS

Cours d'une heure d'exercices de renforcement et d'étirement pour débutants avec Lee-Anne. Vous utiliserez votre propre poids pour activer vos muscles. Les exercices seront effectués en position debout. Si vous avez besoin d'un soutien supplémentaire, nous vous suggérons d'apporter une chaise à laquelle vous pourrez vous accrocher ou sur laquelle vous pourrez vous asseoir pendant les exercices.

**Cours d'exercices – 10 sessions les mercredis du 2 juillet au 3 septembre de 9h00 à 10h00 dehors en plein air à l'hôtel de ville d'Ogden au 70 chemin Ogden.**



**Ces activités sont gratuites, organisées par le comité de la culture et des loisirs d'Ogden et subventionnées par la municipalité d'Ogden.**

# RÊVEURS ET BATEAUX À VAPEUR

## L'ÉPOQUE DES BATEAUX À VAPEUR SUR LE LAC MEMPHRÉMAGOG



GRACIEUSETÉ DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE GEORGEVILLE

UN FILM DE LOUISE ABBOTT

LE SAMEDI 7 JUIN 2025, 15 H
SALLE D'OPÉRA HASKELL,
1, RUE CHURCH, STANSTEAD
ENTRÉE LIBRE.
TOUT LE MONDE EST LE BIENVENU!

CE FILM EST RÉALISÉ GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE LA FONDATION BANNERMAN, LA FONDATION TOWNSHIPPERS, LA MUNICIPALITÉ D'AUSTIN, LA MUNICIPALITÉ D'OGDEN, LA VILLE DE MAGOG, LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE GEORGEVILLE ET DE NEWPORT DOWNTOWN DEVELOPMENT. LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MAGOG A ÉGALEMENT OFFERT UNE CONTRIBUTION EN NATURE.



# CONFÉRENCE PAR LE JOUR DE LA TERRE

## J'adopte un mode de vie écoresponsable

**Vous souhaitez comprendre vos leviers d'action pour mieux vous engager en faveur de l'environnement au quotidien? Outillez-vous** pour transformer quatre pôles de pollution en opportunités de transition!

CONFÉRENCE VIRTUELLE le mercredi 18 juin 2025, de 12h à 13h

Pour s'inscrire afin d'y assister:
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_nCMWAN3HRHyyVYxO4Wz7bg



Au programme : **partage d'astuces et jeux de démystification animés par le Jour de la Terre Canada. Ressources additionnelles** fournies en fin de conférence.

Offert par OGDEN

Présenté par JOUR DE LA TERRE .CA



## Concert-bénéfice annuel 2025 de CHOROMONDO

### « Notre amour de la nature en chansons »

**Vendredi le 13 juin à 19h, Salle d'opéra Haskell,**
**1 rue Church, Stanstead, QC J0B 3E2**

**Samedi le 14 juin à 15h, Centre communautaire de Way's Mills.**
**2081 ch Way's Mills, Barnston-Ouest, QC, J0B 1C**

Basée à Stanstead, Choromondo est une chorale composée de femmes issues du Québec et du Vermont. Dirigée par la musicienne et artiste visuelle Allyna Harris depuis sa fondation en 1999, la chorale a interprété près de 400 chansons dans des dizaines de langues. Ses concerts vivants et éclectiques prônent la paix et la compréhension par le partage de cultures diverses.

Cette année, l'environnement avait été retenu comme thème et Choromondo devait verser les bénéfices de ses concerts à un organisme environnemental local. Toutefois, les événements récents entourant l'accès canadien à la bibliothèque et salle d'opéra Haskell, ce symbole d'amitié et de bon voisinage, ont fait en sorte que la chorale versera plutôt ses bénéfices à la création d'un espace vert autour de la nouvelle entrée canadienne.
Don suggéré : 20 $ payable à l'entrée ou billets disponibles à l'avance à la Salle Haskell.

Choromondo accueille de nouveaux membres chaque année en septembre.
Pour plus d'informations ou pour nous contacter, consultez notre page Facebook.




**Dany Flanders & Mike Goudreau**
"Unplugged"
Salle d'opéra **Haskell** *Opera House*

**FestiMusik Stanstead**
**festimusikstanstead.com**

**Plus de 35 ans plus tard, les natifs de Stanstead, Dany Flanders et Mike Goudreau, se retrouvent pour un concert-bénéfice acoustique exceptionnel, présenté le temps d'une seule soirée, dans le cadre unique et chargé d'histoire de la Salle d'opéra Haskell.**

***Over 35 years later, Stanstead natives Dany Flanders and Mike Goudreau reunite for a special one-night-only acoustic benefit concert, set in the unique and historic setting of the Haskell Opera House.***

Scannez le code QR pour vos billets et les détails de l'événement.

*Scan the QR code for tickets and event details.*

**Jeudi 7 août / *Thursday 7th of August* 2025**
**Haskell Opera House - 19h30**
**1 Church Street, Stanstead QC J0B 3E2 / 93 Caswell Ave., Derby Line, VT**

**Rejoignez-nous de 18h30 à 19h30 au bar payant, situé sur la pelouse du côté canadien.**
***Join us from 6:30 - 7:30 p.m. at the cash bar on the Canadian lawn.***

$27.50

# La moule zébrée, une vraie menace




Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Table estrienne Espèces exotiques envahissantes

## La moule zébrée

**Caractéristiques principales :**

- Arrivée en Amérique de l'Europe en 1986 ;
- Mollusque d'eau douce pouvant faire jusqu'à 4 cm ;
- Coquille en forme de D, brune foncée, avec des rayures beiges ou blanches ;
- S'attache à des surfaces solides ;
- Se propage et se reproduit très rapidement.

**Ne les confondez pas avec nos moules indigènes**

Moule (mulatte) indigène envahie par des moules zébrées




## Les impacts

**Impacts sociaux et économiques :**

- Bloque les prises d'eau municipales et affectent grandement le traitement des eaux;
- Entraîne d'importants coûts de gestion pouvant atteindre des milliers de dollars annuellement pour un seul lac;
- Peut causer de graves blessures dû à la présence de leurs coquilles tranchantes sur la plage.

**Impacts environementaux :**

- Modifie le substrat du fond du lac dû à l'accumulation de coquilles;
- Favorise les éclosions de bactéries pathogènes et d'algues telles que les cyanobactéries;
- Diminue les ressources alimentaires disponibles tels que le plancton pour plusieurs espèces indigènes.




## Station de lavage

Pour connaître où laver votre embarcation, visitez le site web de Forêt ouverte pour trouver votre station la plus proche.



Embarcation contaminée



Crédit : W. Tinkham

Crédits photos de couverture
En haut: Camille Cossette, Bouchard, RAPPEL
En bas: Randy Westbrooks, Invasive Plant Control, Inc, Dugwood.org

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Table estrienne Espèces exotiques envahissantes

Financé par

Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

## Prévenir l'apparition et la propagation des moules zébrées

**Votre rôle**

Si vous êtes dans une zone qui n'est pas connue comme étant envahie par la moule zébrée, mais que vous pensez avoir vu un individu : **prenez des photos et transmettez les à Estrie.EEE@mffp.gouv.qc.ca**

**1 Lavez** votre embarcation (bateau, kayak, planche à pagaie, etc.) et votre équipement nautique.

**2 Videz** les compartiments susceptibles de contenir de l'eau.

**3 Séchez** et inspectez votre embarcation afin qu'il ne reste plus aucun débris ou eau.

**4 Décontaminez** votre embarcation en suivant les étapes si vous n'avez pas accès à une station de lavage.

### Méthodes de décontamination

Voici les méthodes de décontamination à utiliser pour freiner la propagation des moules zébrés d'un plan d'eau à l'autre.

| Méthode | Temps de traitment par surface |
|---|---|
| Nettoyage à la vapeur d'eau chaude sous pression | 5 à 10 secondes |
| Eau chaude sous pression (60°C) | 5 à 10 secondes |
| Eau froide sous pression | 30 secondes |
| Eau chaude sans pression (60°C) | 10 minutes |
| Chlore ou eau de Javel (non concentré) | 10 minutes |
| Vinaigre blanc | 20 minutes |
| Congélation (-9 °C et -) | 8 heures |
| Séchage à l'air | 5 jours consécutifs |

## Comment détecter la moule zébrée?

La moule zébrée s'attache à plusieurs substrats (matériaux et objets différents). Les prises d'eau, les embarcations, les quais, les élévateurs de bateaux et les radeaux peuvent tous être de bons substrats pour que la moule zébrée vienne s'y attacher. Lorsque vous retirez ces objets de l'eau, vous pouvez donc les inspecter pour vous assurez qu'il n'y ait pas de moules zébrées.

**Que faire si vous détectez des moules zébrées sur votre équipement?**

- Une fois que l'équipement est retiré de l'eau, laissez-le sécher au soleil. Cela tuera les moules zébrées.
- Retirez les à l'aide d'un grattoir ou d'un jet à pression.
- N'effectuez pas le nettoyage des structures contaminées près d'un plan d'eau non contaminé.
- Si des moules zébrées sur votre prise d'eau, généralement, son hivernation suffira à les tuer.
- Les moules retirées doivent être jetées à la poubelle.

### Pour plus d'informations

Gouvernement du Québec. (2024). Méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (2024). Espèces exotiques envahissantes: Outils et informations

Gouvernement du Canada. (2023). Lavez, videz, séchez et décontaminez.

Gouvernement du Québec. (sans date). Forêt ouverte : Stations de nettoyage des embarcations.



# AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?
## DO YOU HAVE YOUR PERMIT?

Les permis sont disponibles du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Permits are available from Mondays to Thursdays from 8 a.m. to 4 p.m. and Fridays from 8 a.m. to 12 p.m.

Vous pouvez aussi faire votre demande de permis via notre site internet :

You can also request your permit via our website:

**www.regieincendieest.ca**

**INSTALLATION CONFORME**
**COMPLIANT INSTALLATION**

**AUCUN PERMIS NÉCESSAIRE**
**NO PERMIT REQUIRED**



**FEUX À CIEL OUVERT**
**OPEN BURNING**

**PERMIS NÉCESSAIRE**
**PERMIT REQUIRED**



## Un permis est obligatoire pour les feux à ciel ouvert

Il est permis de brûler :
- Branches
- Bois (bûches, billots)

Il est interdit de brûler :
- Feuilles
- Herbes
- Bois de construction
- Déchets
- Etc.

## A permit is required for open burning

It is allowed to burn:
- Branches
- Wood (logs, bolts)

It is forbidden to burn:
- Leaves
- Grass
- Construction wood
- Waste
- Etc.

**RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST**
873-389-5886
prevention@regieincendieest.com
www.regieincendieest.com

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

Ministère de la Sécurité publique Québec

En préparation de la saison estivale, le ministère de la Sécurité publique (MSP) tient à vous rappeler l'importance de vous préparer et de rester vigilant en prévision de la période des incendies de forêt. En effet, les épisodes de foudre, de grandes chaleurs ainsi que les périodes sans précipitations constituent des conditions propices à l'allumage aux incendies de forêt.

**Saviez-vous qu'environ 80 % des incendies de forêt sont causés par l'activité humaine?***

Pour cette raison, le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la Municipalité d'Ogden vous encourage de consultez le site Web de la SOPFEU (www.sopfeu.qc.ca/) qui collige des outils de prévention au sujet des incendies de forêt en plus d'émettre des communications sur les feux en activité, le danger d'incendie et les mesures préventives en vigueur, notamment les interdictions de faire des feux à ciel ouvert et les interdictions de circuler et accéder en forêt.

N'oubliez pas qu'il est toujours obligatoire pour les citoyens d'Ogden d'appeler au 1-873-389-5886 ou d'aller au www.regieincendieest.ca afin d'obtenir un permis de feu avant de procéder à allumer un feu à ciel ouvert sur le territoire de la Municipalité d'Ogden.

* Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), « Prévenir les feux de forêt », site web de la SOPFEU, https://www.sopfeu.qc.ca/prevention/prevenir-les-feux-de-foret/, 2025.




## LE BON VOISINAGE, ON Y CROIT ET ON TIENT!

Les 9 MRC de l'Estrie ont fait équipe dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Le bon voisinage, on y croit et on y tient », qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de nos producteurs locaux composant avec plusieurs défis de gestion.

Leur travail est essentiel et c'est important de nous en rappeler! Visionnez dès maintenant nos capsules sympathiques sur le sujet!

www.youtube.com/playlist?list=PLI3K6SMuUaI-xy_2w6IuVtCPmE24Gptfj

https://www.mrcmemphremagog.com/bonvoisinage

# FOSSES SEPTIQUES

## INSPECTION ET MESURE DES FOSSES SEPTIQUES SAISON 2025



Le programme annuel de mesurage des fosses septiques débute le 29 mai 2025. Comme à chaque année, **chaque propriétaire doit obligatoirement procéder au dégagement des couvercles de la fosse septique** et au couvercle de la fosse scellée si c'est le cas. Il est important que le dégagement soit effectué avant la période prévue pour le mesurage de votre secteur.

### DATES ET SECTEURS PRÉVUS POUR L'ÉTÉ 2025

| Période de mesurage | Secteurs concernés |
|---|---|
| Du 29 mai au 6 juin | Chemins Arnold, Glines, North-Derby, Sheldon, Ogden et du 140 au 5020 Marlington |
| Du 9 au 20 juin | Chemins Boynton, Embury, 3650 à 8705 Laflamme, Laperle, Rivière, 3695 à 5070 Stanstead et Tomifobia |
| Du 16 au 27 juin | Chemins Beaudoin, Beebe, Dubé, 1395 à 2665 Griffin, 2290 à 3535 Laflamme, McShane, 65 à 3655 Stanstead, Young |
| Du 23 juin au 4 juillet | Chemins : 40 à 2950 Cedarville, Descente 21, Descente 22, Descente 22A, Descente 23, Descente 24, Descente 25, Île Province |
| Du 1er au 11 juillet | Chemins Descente 16, Descente 17, Descente 18, Descente 19, Descente 20, Weir |
| Du 21 juillet au 1er août | Chemins 3150 à 10095 Cedarville, Davis, Lamarche, 5060 à 9195 Marlington, Ruisseau Tomkins |
| Du 21 juillet au 4 août | Chemins Descente 6, Descente 7, Descente 8, Descente 9, Descente 10, Descente 11, Descente 11A, Descente 12, Descente 13 et Descente 14 |
| Du 4 au 15 août | Chemins Bell, Derrick, Descente2, Descente3, Descente 4, Descente 5, 3090 à 7370 Griffin, Lapierre |

Nous vous rappelons **qu'il n'est pas utile de vidanger votre fosse avant le mesurage**. Cette méthode sert justement à vérifier si la vidange de la fosse est requise. Dans la majorité des cas, le mesurage permet de retarder la fréquence de la vidange, donc de réduire les coûts.

## QUE FAIRE EN CAS DE CHALEUR INTENSE

La chaleur nous rend tous vulnérables aux malaises provoqués par la chaleur, mais les risques sont plus grands pour :

- les personnes âgées
- les nourrissons et les jeunes enfants
- les personnes souffrant de maladies chroniques, comme des difficultés respiratoires, des maladies mentales et des troubles cardiaques
- les personnes qui travaillent à la chaleur
- les personnes qui s'entraînent à la chaleur
- les personnes n'ayant pas accès à l'air climatisé et
- les sans-abri.

## AU COURS D'UNE VAGUE DE CHALEUR, SAVEZ-VOUS COMMENT VOUS APAISER ?

- Buvez des boissons, particulièrement de l'eau, avant d'avoir soif.
- Ralentissez votre rythme ! Votre corps ne peut pas fonctionner normalement dans des températures élevées.
- Tenez-vous au frais dans un magasin, une bibliothèque municipale, à la piscine ou au lac.
- Portez un chapeau ample bien aéré pour vous protéger la tête et le visage ou utilisez un parasol lorsque vous êtes à l'extérieur. Portez des vêtements amples, légers et de couleur claire.
- Essayez de ne pas attraper un coup de soleil. Cela diminue la capacité du corps à se refroidir.
- Ne laissez jamais votre bébé, enfant ou animal dans un véhicule stationné.
- Assurez-vous que les membres âgés de votre famille, vos voisins et vos amis sont à l'aise et en sécurité.
- Re-la-xez et prenez ça doucement. C'est l'été, enfin !





## RAGE DU RATON LAVEUR



En raison de la découverte, depuis décembre 2024, de plusieurs cas de rage du raton laveur en Estrie et en Montérégie, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs invite la population des municipalités de la zone de surveillance rehaussée à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés. Pour signaler la présence de ces animaux, composez le **1 877 346-6763**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou remplissez le formulaire, disponible en tout temps, au Québec.ca/ragedu ratonlaveur.

La collaboration des citoyennes et des citoyens est essentielle, car parmi tous les spécimens analysés, c'est chez les animaux signalés par la population que les chances de trouver un animal atteint de la rage sont les plus grandes.

La rage est une maladie mortelle, tant pour l'humain que pour les animaux sauvages et domestiques. Elle peut être évitée en adoptant des comportements sécuritaires.

**Consignes à respecter pour limiter les risques de transmission de la maladie à l'humain et les risques de propagation sur le territoire :**

- **Si vous avez été mordu ou griffé par un animal ou si vous avez été en contact avec sa salive**, nettoyez la plaie (même si elle est en apparence mineure) avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes, puis communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir le suivi médical adéquat.
- **N'approchez jamais un animal inconnu**, même s'il a l'air inoffensif et qu'il est en apparence sain, car celui-ci pourrait vous mordre et vous transmettre la rage. Un animal peut être porteur de la maladie et développer des symptômes plusieurs jours ou semaines après avoir été infecté.
- **Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui semblent orphelins**, car vous pourriez propager la rage. Actuellement, le risque de déplacer la rage de cette façon est très élevé, puisque des animaux en apparence sains pourraient tout de même être porteurs de la maladie. La rage du raton laveur pourrait se trouver sur votre territoire sans avoir été détectée.

**Si vous êtes propriétaire d'un animal domestique, consultez un vétérinaire pour :**

- Faire vacciner vos chiens ou vos chats contre la rage et maintenir leur vaccination à jour;
- Déterminer s'il est pertinent de faire vacciner vos autres animaux qui vont à l'extérieur (p. ex. : les animaux d'élevage);
- Déterminer le risque de transmission de la rage si votre animal a été en contact avec un animal sauvage ou s'il présente lui-même des signes de la maladie.

# Régime canadien de soins dentaires

**Accessible. Abordable. Essentiel.**



## Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ✓ **n'avoir accès à aucune assurance dentaire**
- ✓ **être résident canadien aux fins de l'impôt**
- ✓ **gagner un revenu familial net ajusté de moins de 90 000 $**
- ✓ **avoir produit votre déclaration de revenus de l'année précédente**

**Le Régime canadien de soins dentaires aide à rendre les soins dentaires plus abordable pour près de**

**9 millions**

**de résidents canadiens admissibles.**

## Comment s'inscrire

**Phases d'inscription au Régime**

| Groupe | Demandes en ligne ouvertes |
|---|---|
| Personnes âgées de 65 ans et plus | Maintenant |
| Adultes ayant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées | |
| Enfants de moins de 18 ans | |
| Tout autre résident canadien admissible | En mai 2025:<br>• 1 mai : 55 à 64 ans<br>• 15 mai : 18 à 34 ans<br>• 29 mai : 35 à 54 ans |

La santé buccodentaire est un élément important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières réduisent les risques de développer des problèmes de santé.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre a indiqué éviter de visiter un professionnel de la santé buccodentaire en raison des coûts.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.



Pour en savoir plus sur le Régime canadien de soins dentaires et les critères d'admissibilité, visitez **Canada.ca/dentaire**

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

# Votre sécurité sur l'eau

La Patrouille Memphré-Sud a été fondée en 2025 suite à la dissolution de la patrouille nautique de la MRC de Memphrémagog. La Municipalité du Canton de Potton ayant des pompiers formés pour les sauvetages nautiques, il a été tout naturel pour elle de créer sa propre patrouille pour desservir son secteur et les secteurs voisins.

Celle-ci assure depuis avril 2025 la sécurité nautique des citoyens et des plaisanciers sur le lac Memphrémagog pour les secteurs du sud du lac jusqu'à la frontière américaine, soit Potton, Ogden et le Canton de Standstead.

## Your Safety on the Water

The *Patrouille Memphré-Sud* was founded in 2025 following the dissolution of the MRC Memphrémagog water patrol. As the Municipality of the Township of Potton has firefighters trained in water rescue, it was only natural for it to create its own patrol to serve its sector and neighbouring areas.

Since April 2025, it has been responsible for boating safety on Lake Memphremagog for citizens and boaters from the southern part of the lake to the U.S. border, i.e. Potton, Ogden and Stanstead Township.

POTTON OGDEN CANTON DE STANSTEAD

# Numéros importants

## Important Numbers

**9-1-1** Urgences / Emergencies

**Patrouille Memphré-Sud**
450 292-3313, poste 230

**Sureté du Québec**
819 564-1212

**Patrouille environnementale MCI**
819 620-3939

**Pour plus d'informations, consultez notre site web :**
For more information, visit our website:

© 2025 Patrouille Memphré-Sud

# Patrouille Memphré — Sud



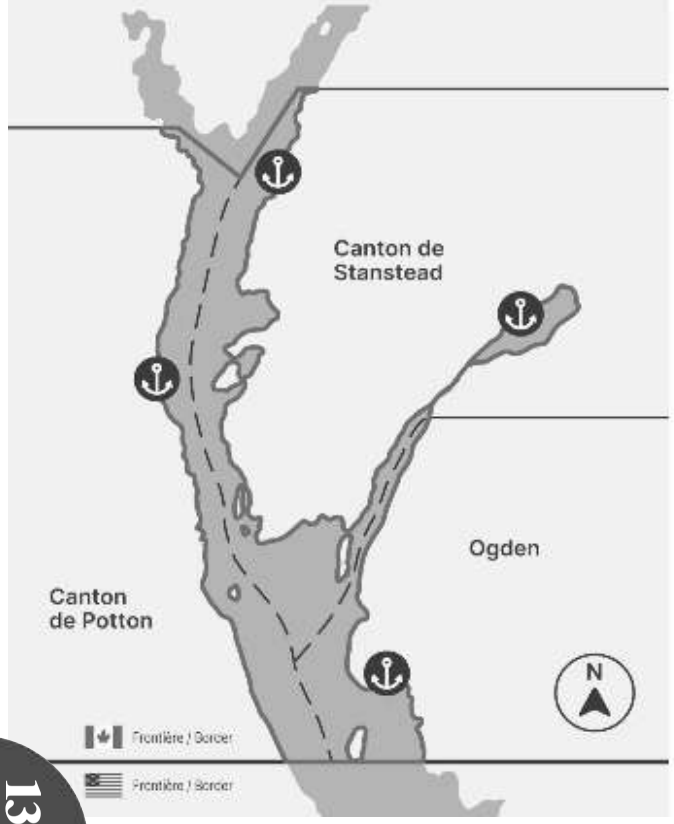
**Fondée en 2025** / Founded in 2025

# Zone d'opération

La patrouille applique les lois et règlements en vigueur dans ces zones et intervient en cas d'infractions. Elle applique les lois et règlements qui traitent d'environnement, assure la gestion des vignettes saisonnières et a un rôle de prévention auprès des plaisanciers.

## Area of Operation

The patrol enforces the laws and regulations in force in these areas, and intervenes in the event of violations. It enforces environmental laws and regulations, manages seasonal permits and plays a preventive role with boaters.




# Quais, lavage et mise à l'eau

Veuillez privilégier un lavage sur place directement avant votre mise à l'eau. Plus de détails : potton.ca/patrouille

### Canton de Potton

**Quai de Vale Perkins**
Ch. George-R.-Jewett

**Ouverture**
Fin avril à fin septembre

### Canton de Stanstead

**Parc Forand**
Fin avril à octobre
201, ch. Narrows,
Fitch Bay

**Quai Georgeville**
Fin avril à octobre
Chemin Carré Copp
(Pas de lavage)

### Ogden

**Quai de Cedarville**
70, chemin Ogden

**Ouverture**
Fin avril à septembre

## Wharfs, Washing, and Launching

Please wash your boat on site before launching.
For further details: potton.ca/en/patrol

### Township of Potton

**Vale Perkins Wharf**
Ch. George-R.-Jewett

**Opening**
Late April to late Sept.

### Stanstead Township

**Forand Park**
Late April to October
201, ch. Narrows, Fitch Bay

**Georgeville Wharf**
Late April to October
Chemin Carré Copp
(No washing)

### Ogden

**Cedarville Wharf**
70, chemin Ogden

**Opening**
Late April to September

# Équipements de sécurité pour petites embarcations

Selon votre type d'embarcation, vérifiez et respectez la réglementation québécoise et canadienne sur la sécurité des plaisanciers. Il est important de s'assurer que vos équipements de sécurité sont en bon état et accessible en tout temps. Pour tout type d'embarcation, une veste de flottaison est obligatoire. Un dispositif de signalisation sonore est obligatoire pour les embarcations motorisées et suggéré pour les petites embarcations.

## Safety Equipment for Small Boats

Depending on the type of boat you have, check and comply with Quebec and Canadian boating safety regulations. It's important to ensure that your safety equipment is in good condition and accessible at all times. For all types of boats, a flotation jacket is mandatory. A sound signalling device is mandatory for motorboats and suggested for small boats.

**Scannez le code QR pour plus de détails sur les équipements de sécurité requis :**

Scan the QR code for more details on the safety equipment required:




## BANQUE ALIMENTAIRE MEMPHRÉMAGOG

Saviez-vous que la Banque alimentaire Memphrémagog (BAM) offre une aide alimentaire aux gens dans le besoin de toute la MRC de Memphrémagog ? Parmi ses services, on trouve la **« Dépense » qui redistribue des surplus alimentaires à** toute personne qui se présente au 573 Sherbrooke à Magog du lundi au vendredi de 10h30 à midi.

La BAM offre également des dépannages alimentaires grâce à son **épicerie sociale disponible sur rendez-vous**, ainsi que le programme « **Départ canon » destiné à mieux subvenir aux besoins des jeunes enfants de 0 à 5 ans**. Ce programme permet d'offrir deux distributions d'aide alimentaire par mois, dont un second panier comprenant des couches, du lait, des fruits, des légumes et des oeufs au besoin.

Pour prendre rendez-vous pour un dépannage alimentaire, veuillez communiquer au 819-868-4438 poste 1.

Vous souhaitez vous impliquer à la BAM comme bénévole ou donateur ? Visitez banquealimentaire.ca pour en savoir plus.




## PROTÉGEONS LE LAC MEMPHRÉMAGOG ENSEMBLE!

Vous êtes propriétaire riverain au lac Memphrémagog? Engagez-vous dans le tout nouveau projet Joignez le réseau!

Le programme Joignez le réseau vous invite à poser des gestes simples et concrets pour préserver la qualité de l'eau du lac à l'aide d'une meilleure gestion des eaux de pluie sur votre propriété. En joignant ce mouvement, vous accédez à des conseils pratiques et des outils pour mieux protéger notre (votre) précieux environnement.

**Comment s'engager?**

1. Obtenez une analyse gratuite : Sans obligation et complètement gratuitement, obtenez une analyse de la gestion des eaux de pluie de votre propriété.
2. Découvrez les meilleures pratiques : Nos experts vous aideront à les identifier pour réduire votre impact environnemental et protéger le lac.
3. Inscrivez-vous dès aujourd'hui : https://cogesaf.qc.ca/projets/joignezreseau/

